

CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL

Le Collège des bourgmestre et échevins prie les membres du Conseil communal, en vertu de l'article 12 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, d'assister à une réunion du Conseil communal, qui aura lieu dans la mairie à Sandweiler, le **jeudi 25 juillet 2019 à 17h00**.

ORDRE DU JOUR

Séance publique

1. Informations du collège des bourgmestre et échevins.
2. Avis du conseil communal sur l'avant-projet de règlement grand-ducal déclarant zone protégée d'intérêt national sous forme de réserve naturelle et de paysage protégé, la zone « Gréngewald » sise sur le territoire de la Ville de Luxembourg et des communes de Walferdange, de Steinsel, de Lorentzweiler, de Junglinster, de Niederanven et de Sandweiler.
3. Approbation de la convention entre la commune de Sandweiler et la société coopérative « EnerCoop Syrdall » ayant pour objet la mise à disposition de la surface de la toiture de la nouvelle école fondamentale / maison relais, sise à Sandweiler, 3, rue Nicolas Welter, pour l'installation de panneaux photovoltaïques.
4. Vote d'un crédit spécial pour l'acquisition d'un abribus pour le nouvel arrêt d'autobus près de la « Cargolux ».
5. Subsidés aux associations locales et non-locales.
6. Acte notarié n°63.038 du 18 juillet 2019.
7. Questions des conseillers et du public.

Les documents y afférents sont à la disposition des conseillers communaux au secrétariat communal.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,



Simone Massard-Stitz
Bourgmestre



Claudine Reinardt
Secrétaire f.f.